

centre de recherche sur l'espace sonore
et l'environnement urbain



CRESSON

Unité Mixte de
Recherche 1563
"Ambiances
architecturales
& urbaines



Laboratoire
de recherche
architecturale



ARCHITECTURE ET TERRITOIRE Matières et esprit du lieu Henry Torgue - 2010

Henry Torgue est sociologue, politologue, urbaniste, compositeur et chercheur au Laboratoire Cresson, directeur de l'UMR 1563 Ambiances architecturales et urbaines à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble.

Pour citer ce document :

Torgue, Henry. Architecture et territoire : matière et esprit du lieu. *Séminaire*
« Territoires en réseaux » - Institut d'Urbanisme de Grenoble - 12 mars 2010

d'
de **école nationale
supérieure
architecture
grenoble**

Pour consulter le catalogue du centre de documentation : <http://doc.cresson.grenoble.archi.fr>

Dernière mise à jour : 2010

60 Avenue de Constantine BP 2636 - F 38036 GRENOBLE Cedex 2
Tél +33(0)4 76 69 83 36 / Fax +33(0)4 76 69 83 73 / cresson.eag@grenoble.archi.fr / www.cresson.archi.fr

Communication de Henry Torgue *

ARCHITECTURE ET TERRITOIRE

Matières et esprit du lieu

Mots-clés : espace construit, échelles, pratiques, expérimentations, représentations.

Avant-propos

N'étant pas architecte, je ne saurais revendiquer une quelconque légitimité à parler au nom de cette profession, de cet art ou même de cette discipline. Animant une équipe de recherche au sein d'une école d'architecture, je suis, de fait, baigné par les débats qui irriguent et reformulent ses problématiques. Cette contribution est directement issue de cet « effet de contexte » et puise largement dans les réflexions échangées au sein du département recherche de l'ENSAG.

Par ailleurs, si l'architecture conçue professionnellement demeure le cœur de l'enseignement, nous envisageons également ici les formes du construit nées de l'expérience commune ou de contraintes économiques diverses : les favelas configurent certains secteurs de Rio aussi fortement que les plans d'Oscar Niemeyer à Brasília, les zones commerciales de nos périphéries identifient le territoire contemporain autant que l'Arche de la Défense.

Introduction

Parmi les multiples définitions de la notion de "territoire", deux acceptions émergent :

- La première désigne un espace délimité par un ensemble d'interactions ou de pratiques sociales, régies par un individu, un groupe, une autorité ou une juridiction. Elle met en lumière la conjonction entre un espace et une fonction.

* Henry Torgue, sociologue, diplômé de sciences politiques et docteur en études urbaines, chercheur et compositeur. Directeur de l'Unité Mixte de Recherche "Ambiances Architecturales et Urbaines" (laboratoire CNRS-Ministère de la Culture/Direction de l'Architecture) qui regroupe le CRESSON à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble et le CERMA à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes.

- La seconde définit la zone marquée par un animal comme étant son espace naturel d'influence et de contrôle ; pour se nourrir et se reproduire.

Ces deux usages du mot en indiquent clairement la double origine : juridique et écologique.

Avec la création en 2005 du doctorat en architecture, tous ceux qui la pratiquent, l'enseignent ou l'accompagnent de diverses manières, se sont retrouvés d'office devant une chance historique : être en position de définir ce qu'est l'architecture en tant que discipline. De nombreuses approches la cernent comme pratique professionnelle ou comme geste artistique mais en tant que domaine du savoir - et selon quel positionnement épistémologique ? - le chemin est ouvert. C'est au fil du temps et des recherches effectives qu'une définition plus ou moins consensuelle émergera. Constatons pour l'immédiat que l'architecture est à la fois une discipline de l'action et un art. Elle produit des objets mais aussi des scénarios, des potentialités d'usages, de pratiques et de représentations.

L'architecture est à la fois l'acte de concevoir la forme d'un lieu et l'art d'en réaliser la matérialisation. Sa spécificité pourrait se condenser dans la notion d'"espace intentionnel", indiquant la rencontre entre l'intention humaine (projet, volonté, désir) et des matérialités. Aussi bien par la création que par la transformation de l'existant, le mouvement d'innovation qui traduit l'intention du projet caractérise l'architecture en incarnant la conjonction entre :

- une infrastructure physique
- des pratiques sociales diversifiées,
- des représentations mêlant sensations et images.

L'architecture est donc un **processus configurateur de territoire**, au sens où le territoire est de fait une "construction" impliquant des aspects juridiques et écologiques.

Loin de se cantonner au geste architectural de nature artistique, les disciplines de l'espace englobent aujourd'hui les approches de la conception, de la perception, des représentations, des appropriations, détournements et prolongements du construit par les divers usages.

L'architecture relie son objet à ses multiples contextes : géographique, historique, patrimonial, économique, matériel, technique, sociologique, culturel, juridique... Elle interpelle donc directement la notion de territoire à chacune des étapes de son parcours de compréhension, d'édification, de transformation, d'aménagement ou de réhabilitation d'un espace situé.

1 – L'architecture comme discipline

La discipline architecturale interroge la construction de l'espace comme un processus dynamique qui vise une transformation de l'environnement physique "naturel", afin de l'adapter aux besoins humains. L'espace architectural est ainsi l'instrument permettant de reconfigurer l'environnement, de le délimiter, de l'identifier.

L'architecture en tant que discipline recouvre donc l'ensemble des savoirs et pratiques qui visent explicitement à modifier l'environnement spatial, tant par la conception que par les usages. Cette thématique s'articule autour de trois termes : Espace, matières et société.

Espace

L'architecture fait de l'espace une entrée fondamentale dans l'analyse des morphologies physiques, des systèmes énergétiques, des pratiques sociales, des représentations et des identités individuelles et collectives. Comme elle est un lieu d'interdisciplinarité, elle considère ses objets non seulement dans leur durabilité mais également comme interagissant avec les mobilités et les réseaux. Les relations entre les lieux et les flux, fondatrices des territoires, sont au cœur de ses thématiques. Ainsi, la question de la qualité des espaces, dans leur configuration privée et publique, anime profondément la réflexion architecturale, de la conception des bâtiments à leur occupation sans oublier leur gestion. Il s'agit de répondre à la question : comment susciter des dynamiques socio-spatiales qui produisent des territoires valorisés et non des territoires défavorisés ?

Matières

Concernant les matières (grains, fibres, sons, lumières et odeurs, matériaux solides, liquides, gazeux...), l'architecture possède une forte tradition dans le champ de la réflexion constructive et de l'approche de la matérialité de l'édifice bâti.

Ce savoir technique s'accompagne d'une perspective culturelle et historique qui en fonde les références et les structures. L'histoire des manières de bâtir convoque autant la technologie que l'ethnologie et la géographie.

Enfin la matière est également interrogée dans sa dimension opératoire, dans l'acte de construire lui-même, à travers le processus qui lie conception et construction. L'architecture implique la réalisation et se mesure au concret, ce qui la met à la croisée du savoir, de l'art et de l'artisanat.

Société

Longtemps oubliée par la théorie architecturale, la dimension de l'usage et des vécus de l'espace donne lieu aujourd'hui à de nombreuses perspectives de recherche qui utilisent diversement les approches des sciences humaines et sociales. L'architecture agit sur un territoire imaginé, construit et vécu.

La définition du cadre de vie comme objet perçu a naturellement invité à reprendre les hypothèses liées à la phénoménologie. Au CRESSON, une méthodologie du projet architectural ou urbain s'est construite autour de la notion d'ambiance qui vise la manière dont les usages sociaux et le vécu individuel et collectif reconfigurent le donné spatial et questionnent d'une façon nouvelle l'esthétique du cadre bâti et urbanisé.

La notion d'ambiance est la référence centrale pour qualifier les ressentis éprouvés par les occupants des espaces architecturaux et urbains (sensations et représentations). Cette notion révèle une distinction fondamentale de sens entre le singulier et le pluriel – entre « l'ambiance », expérience singulière, irréductible mais universelle du sentir, et « les ambiances », représentations au contraire plurielles, du coup réductrices mais mesurables, que chaque discipline, dans sa technicité propre, est amenée à définir pour maîtriser l'environnement. C'est la dimension paradoxale de l'ambiance : d'un côté, au pluriel, on peut représenter les ambiances comme quelque chose de mesurable, évaluable et qui relève de l'ordre de caractéristiques physiques ou sociales objectivables (l'ambiance d'un marché, d'une gare, les sons de la nuit, les odeurs d'un port...), de l'autre, au singulier, on la présente comme quelque chose d'évidemment impalpable, immatériel et qui révèle « l'esprit du lieu ». Dans le premier cas, les ambiances sont représentables. On pourrait même dire que pour le technicien, il n'y a d'ambiances que représentables (par des dessins, des photos, des enregistrements, des chiffres ou des concepts). Dans le second cas, l'ambiance ne saurait être représentée : elle n'existe que dans sa présentation, que dans le moment ou le mouvement de sa présentation, qui ne peut être saisi que de manière sensible. C'est "un espace-temps éprouvé par le sensible" selon la formule de Jean-Paul Thibaud - et qualifié.

2 - La méthode et le corpus : édifice, ville, territoire

La démarche d'appropriation et de transformation spatiale, propre à la discipline architecturale, s'appuie sur un mode de lecture et d'analyse qui envisage l'espace à la fois à l'échelle de l'édifice, de la ville et du territoire.

L'édifice prend ici le sens d'élément singulier du construit. Il ne désigne pas seulement les bâtiments prestigieux mais aussi les constructions ordinaires. Souvent considérés comme le "plein" des villes, les édifices sont longtemps passés pour le noyau structurant de l'urbain architecturé. D'autres descripteurs comme les volumes intermédiaires, les axes de mobilité ou les ambiances vécues doivent avoir aussi leur place dans l'appréhension de la complexité et du fonctionnement de l'urbanité.

D'une part, l'architecture propose des transformations spatiales sur l'ensemble des échelles où se déploient les pratiques individuelles comme collectives et d'autre part, sa maîtrise se mesure en retour à sa capacité à ajuster les angles d'observation et d'action au regard des finalités choisies.

Cette exigence donne toute sa place à la dimension historique et à la question du patrimoine envisagé non comme un héritage immuable mais comme l'appropriation active du passé par le présent. La pratique architecturale est sans cesse confrontée à ces dialogues, d'une part avec le site paysager, d'autre part avec le construit préexistant.

Ainsi, les échelles d'emboîtement des réalités territoriales jouent aussi bien dans le temps que dans l'espace. Le territoire est autant mémoire qu'actualité, vestiges plus ou moins enfouis qu'édification nouvelle. Ne pas tenir compte de ses strates successives conduit souvent à des impasses conflictuelles.

Au plan spatial, le contexte doit être approché selon différentes focales : celle de l'édifice lui-même comme projet et comme unité d'appréhension, celle de la ville ou du quartier, qui cadre le projet, l'irrigue et l'inscrit en réseau comme élément du puzzle urbain, et enfin, celle du territoire, qui le positionne dans un ensemble de pratiques et d'actions débordant l'espace physique en le reliant au politique et à l'imaginaire du "local".

On peut définir le local comme un "universel de proximité" qui particularise, adapte ou traduit à une échelle réduite (la région, l'agglomération, la commune, la groupe, le corps ou la vie quotidienne), les questions politiques, éthiques ou écologiques posées au plan international ou dans un cadre global.

3 - Les outils et le champ de connaissance : Représentation et expérimentation

Au cœur de la discipline architecturale un mouvement dialectique lie la constitution de représentations proprement imaginaires à l'expérimentation matérielle.

La maîtrise des échelles d'observation s'appuie sur des systèmes spécifiques de représentations. Maquettes, cartes, plans, prototypes, projets, fictions voire utopies forment les occurrences communes de ces "systèmes de représentation" à travers lesquels se développe un imaginaire. Ils constituent les modalités spécifiques d'expression et de manifestation de "l'intentionnalité" architecturale. Le savoir propre à la discipline, sa théorie, vise ainsi la mise en évidence de modèles, de types, de styles, qui permettent de rendre plus lisible le travail de formalisation au centre du dispositif qui opère la transfiguration d'une intention, d'un désir, d'une volonté en un espace objectivable. Ces outils sont autant d'objets de communication et d'échange pour construire les représentations d'un territoire.

Dans le même temps, si la discipline engage son projet sur des représentations mentales, des idées, des concepts, des abstractions, leur "matérialisation" en constitue le passage obligé. L'architecture est indissociable du passage à l'acte qui lie un processus de conception à une suite d'opérations techniques. Ce processus de matérialisation convoque naturellement des compétences et des savoirs extérieurs à la discipline elle-même mais cependant indispensables à son déploiement. La mise en œuvre constructive questionne en retour l'architecture aussi bien sur le statut de l'objet technique que sur l'organisation du travail ou sur l'éthique des projets qu'elle met en œuvre.

Par exemple, la géographie des formes architecturales donne des renseignements essentiels sur les caractères et les limites d'une zone territoriale : tel procédé de charpente, l'utilisation de telle pierre, tel motif décoratif vont circonscrire une région d'une manière aussi effective que ses frontières administratives et souvent d'une manière beaucoup plus durable ; d'où l'importance d'une bonne connaissance du contexte sur laquelle appuyer le projet. La piste est ouverte d'une réhabilitation de la notion d'esthétique qui, hors de toute qualification élitaire, permet de cadrer à la fois les questions de styles (morphologie, géométrie, composition) et les questions de jugement social (appréciation/rejet, sélection, distinction).

L'architecture construit donc sa connaissance sur un double registre de savoir : l'un renvoyant au présent de l'opérationnalité technique, l'autre convoquant, avec l'imaginaire du projet, un regard réflexif qui engage la mémoire, la culture et l'histoire, soit les temps longs

de la civilisation. L'architecture partage avec beaucoup d'autres champs de pratiques et de connaissances le fait d'articuler pensée et action, culture et technique. Cependant, elle est l'une des disciplines où ce lien constitue un moment déterminant et central de la démarche. En intervenant concrètement, elle contribue à marquer le territoire, à le modeler dans ses formes et dans l'expression de ses forces.

Conclusion : matières et esprit du lieu

Chaque espace peut faire l'objet d'au moins deux approches :

L'une le mesure, en détaille les éléments, les caractères, en comptabilise les données, repère ses formes, leurs origines, leurs sens et leurs évolutions, recense les pratiques qu'il reçoit et les images qu'il engendre. Cette démarche analytique met en lumière le *topos* des anciens grecs, le lieu pluriel qui conjugue usages et matériaux, fonctions et rôles sociaux.

L'autre approche relève du ressenti, de l'incommensurable. Elle saisit l'esprit du lieu, cette atmosphère impalpable pourtant parfaitement éprouvée et souvent partagée qui identifie un moment, une ambiance particulière, éphémère ou durable, qui marque le lieu d'une empreinte identitaire. C'est la *chôra* grecque, le territoire de la *polis*, non en superficie mais en essence.

Il ne faut pas confondre lieu et territoire bien sûr ; ils ne sont ni du même registre ni à la même échelle. Mais dans le rapport des productions architecturales à leur contexte, dans la compréhension des échanges entre le site et l'objet construit, ces deux approches sont complémentaires. Comment le lieu alimente-t-il le projet ? Quel dialogue entre les deux ? De quel esprit du lieu l'architecture est-elle la visualisation ? Comment vient-elle s'inscrire sur les strates précédentes ? Qu'apporte-t-elle au lieu pour l'aider à se renouveler, à se prolonger ou à rompre avec lui-même ? Qu'en disent les hommes et les femmes qui y vivent ?

C'est en se situant à la fois au niveau de l'analytique et au niveau du poétique que l'architecture peut transformer un espace en un lieu. A l'échelle du territoire, son action se démultiplie, jouant de la répétition et des repères espacés, mais aussi bien dans ses expressions remarquables que dans ses aménagements ordinaires, elle trame d'un jeu de formes parfois très dense les potentialités de l'habiter ; en ce sens elle est un enjeu majeur de ce que l'on peut appeler l'"esprit du territoire".